

Suivi de la grève

# Les enseignants partagés sur l'arrêt des cours

Page 2

# LE JOUR

## D'ALGERIE

Votre quotidien national

Onzième année - N° 4004 - Mardi 25 octobre 2016 - Prix : 10 DA

Feux

## Impressionnant incendie au Parc Dounia

Page 24



Talai l'a annoncé hier

## La nouvelle loi sur la circulation routière aujourd'hui devant l'APN

Page 2

### Fin de mission pour Saidani

Par Mohamed Habili

**L**a presse soi-disant indépendante (jamais peut-être ce qualificatif n'aura été plus usurpé, comme l'Algérien le plus distrait peut aujourd'hui le constater, vu qu'elle ne se donne même plus la peine de faire semblant) n'aurait pas mieux demandé que de célébrer le départ de Amar Saidani avec une joie au moins aussi grande que celle qui l'avait soulevée à l'annonce de la démission de Mohamed Betchine de son poste de ministre conseiller auprès du président Zeroual en 1998. Mais pour cela il aurait fallu un remplaçant plus sexy à ses yeux, je veux dire moins boufférikiste que Djamel Ould Abbès, un fidèle d'entre les fidèles. Si à sa place, c'avait été un redresseur, un pourfendeur de Saidani, quelqu'un dont tout indiquerait qu'il a été imposé au pouvoir actuel, alors là oui, le départ de Saidani l'aurait comblée. On n'aurait d'ailleurs pas parlé de départ dans ce cas, mais d'éviction, de limogeage brutal, de débarquement sans ménagement et autres mauvais traitements. Et cela aurait été la preuve que le cours des événements, un instant dévoyé, revenait dans la bonne direction pour elle. Un peu d'ailleurs comme s'il se corrigeait miraculeusement de lui-même, étant donné que le camp anti-présidentiel ne croit plus tellement en lui-même. Son salut, son retour en grâce plutôt, il l'attendait plutôt d'un miracle. Et puis voilà que celui-ci a l'air de se produire, et de la façon la plus heureuse, la plus significative, en forme de démission du très détesté Saidani, que pouvait-on rêver de plus ! Là-dessus patatras !

Suite en page 3

## Il réunira le bureau politique du FLN ce mercredi

# Ould Abbès défend ses prérogatives



Le nouveau secrétaire général du Front de libération nationale, Djamel Ould Abbès, présidera demain une réunion du bureau politique au siège central du parti à Hydra. Il s'agit de sa première activité organique après sa nomination à la tête de cette formation politique, samedi dernier, après le départ de Amar Saadani.

Page 3

Sur les 9 premiers mois

## Déficit commercial de plus de 15 milliards de dollars

Page 5

21° Sila

## Au rendez-vous des auteurs et des lecteurs

Page 13

Suivi de la grève

# Les enseignants partagés sur l'arrêt des cours

■ La première responsable du secteur, Nouria Benghebrit, a souligné, dimanche, que les enseignants grévistes subiront des prélèvements sur salaires, estimant que cette mesure est «normale et légale». Elle a déclaré que le partenaire social connaît les lois de la République notamment concernant les grèves.

Par Yacine Djadel

**A** lors que le ministère de l'Education a clairement affirmé que cette résolution ne dépendait point de son département, les enseignants disent que tant que la satisfaction de cette condition n'est pas satisfaite, le débrayage risque de se répéter jusqu'à obtenir gain de cause. Ils estiment que le ministère peut normalement intervenir sur la question avec le gouvernement pour la régler. L'éventualité d'une prochaine grève illimitée n'est pas à exclure, selon certains enseignants syndicalistes de l'Union nationale des professeurs d'enseignement fondamental (Unpef). Néanmoins, cet avis reste mesuré et partagé, car même le suivi de la grève pour le premier jour semble susciter des divergences au sein de la communauté éducative au point beaucoup ont opté carrément pour le travail. A Alger par exemple, à l'image du lycée Ethaalibiya d'Hussein Dey, personne n'a fait grève. En se rendant sur place, l'un des fonctionnaires nous a affirmé que «la grève n'a pas eu lieu du tout ici, c'est une journée de cours ordi-

naire pour l'établissement». Même chose au lycée Hamia de Kouba, un établissement partagé en deux, une moitié a fait grève et l'autre non. Toutefois, certains collègues d'Alger-Centre ont maintenu le mouvement de grève. Une virée au niveau de quelques établissements des trois paliers de la wilaya d'Alger a permis de constater que le mot d'ordre de grève lancé par l'inter-syndicale composée de treize syndicats autonomes de différents secteurs relevant de la Fonction publique a été différemment apprécié par les enseignants. Ainsi, si certains enseignants ont répondu favorablement au mot d'ordre, d'autres ont préféré l'ignorer et poursuivre leurs cours normalement. Sans doute un respect de la consigne sachant que tous les établissements ont reçu une note de l'académie pour ne pas libérer les élèves et ce, malgré la grève. Une mesure du ministère pour préserver la stabilité des élèves. C'est le cas, notamment, au CEM Anane-Saïd (les Sources), aux écoles Mohamed-Rouizi I et II, au lycée Hassiba et Saâd-Dehleb de Kouba, au CEM Amirouche et au lycée Aïcha-Oum-El Mouminine de Hussein Dey, au



Lycée El-Idrissi au 1<sup>er</sup>-Mai ainsi que le lycée Mohamed Boudiaf de Diar Essaâda, où les élèves qui se trouvaient devant l'entrée des établissements ont affirmé avoir suivi quelques cours dans la matinée. «Nous avons eu un cours ce matin. Notre enseignante était là, contrairement aux autres qui nous ont demandé de partir. Cet après-midi nous avons

également un autre cours», a tenu à préciser un autre groupe de lycéens. «Nous nous sommes déplacés pour rien, car nous n'avons pas eu cours. Nos enseignants, affiliés aux syndicats grévistes, nous ont clairement signifié qu'ils n'assureront pas les cours ces deux jours», ont ajouté d'autres élèves rencontrés devant l'entrée de leur établisse-

ment. Par ailleurs, la première responsable du secteur, Nouria Benghebrit, avait souligné dimanche que les enseignants grévistes subiront des prélèvements sur salaires, estimant que cette mesure est «normale et légale». Elle avait déclaré que le partenaire social connaît les lois de la République notamment concernant les grèves. **Y. D.**

## Talai l'a annoncé hier

# La nouvelle loi sur la circulation routière aujourd'hui devant l'APN

**L**e ministre des Transports et des Travaux publics soumettra pour examen, aujourd'hui au Parlement, un projet de loi relatif à l'organisation, la sécurité et la circulation routières. L'entrée en vigueur du permis à points vers la fin de l'année en cours mettra fin au retrait du permis de conduire. Mais les réfractaires au code de la route payeront très cher leurs amendes.

Le projet de loi relatif à l'organisation, la sécurité et la police de la circulation routière sera présenté aujourd'hui à l'Assemblée populaire nationale pour instaurer le système du permis à points, l'abrogation du retrait du permis de conduire, mais surtout le durcissement des sanctions contre les contrevenants, fait savoir le ministre des Transports et des Travaux publics, Boudjamaa Talai, en marge du séminaire sur les transports en commun en site propre à l'initiative de l'Entreprise métro d'Alger (EMA) en partenariat avec l'Union internationale des transports publics section Mena, organisé hier à l'hôtel Hilton. Ce texte s'inscrit dans le cadre de l'arsenal juridique et répressif que la tutelle compte mettre en œuvre pour freiner l'hécatombe routière qui coûte annuellement plus de 4 000 vies au pays. Aussi, les chauffeurs des camions de gros tonnage seront soumis à des contrôles



rigoureux à l'instar des transports en commun.

Le séminaire sur les transports en commun en site propre est le premier en Algérie, note le ministre des Transports, ajoutant que cet événement est l'occasion pour les pays d'Afrique du Nord, du Moyen-Orient et du Conseil de coopération du Golfe de partager leurs expériences en mobilité et leurs projets de transports en commun en site propre (tramways, métros, bus à haut

niveau de service et transport par câble).

L'occasion pour le ministre de rappeler qu'actuellement l'Algérie enregistre un parc national de transport public composé de 18 384 bus urbains exploités par 14 589 opérateurs. Le parc est composé aussi de 104 697 taxis dont 14 791 taxis collectifs urbains. Pour la capitale, le ministre rappelle que le réseau de transport public est composé d'un métro de 13,5 km de lon-

gueur qui atteindra 54 km en 2025, d'un tramway de 23,2 km ainsi que de cinq lignes urbaines de téléphérique et télécabines. A cela, s'ajoute, indique-t-il, le réseau ferroviaire suburbain, le réseau de bus urbain et interurbain d'une flotte de 4 000 véhicules et plus de 12 000 taxis.

En matière de développement des transports, le ministère des Travaux publics et des Transports a mis en place d'importantes actions, principalement dans les grandes villes. Il s'agit, rappelle encore le ministre, de l'extension de la première ligne métro d'Alger vers la place des Martyrs et Ain Naâdja dont la mise en service est programmée pour le deuxième semestre 2017. La réalisation de l'extension du tramway de Constantine et de nouvelles lignes de tramway dans les wilayas de Sidi Bel-Abbès, Mostaganem, Sétif et Ouargla, la mise en place de nouvelles entités de transport urbain et suburbain par bus dans 48 wilayas ont été également rappelées par le ministre des Transports et des Travaux publics.

Boudjamaa Talai fait savoir qu'une réflexion est en cours sur un mode de financement par un partenariat public et privé pour l'introduction d'un nouveau système de transport public de surface innovant et performant. Il s'agit du BHNS (bus à haut niveau de service).

Cependant ces actions, relève Boudjamaa Talai, ne peuvent produire les effets positifs attendus si elles ne sont pas complétées par la mise en place d'une autorité organisatrice des transports urbains. C'est dans cet esprit, explique le ministre, que s'inscrit la mise en place de l'autorité dans un premier temps au niveau des agglomérations d'Alger. Cette autorité, aura pour mission de définir les modalités d'intégration des transports urbains dans le schéma d'aménagement du territoire, de réaliser et de gérer selon le régime du mandat de gestion des infrastructures et des équipements affectés au transport, de suivre l'évolution de l'offre et de la demande et d'élaborer une politique tarifaire intégrée.

**Louiza Ait Ramdane**

## Boudjamaa Talai honore les journalistes

**LE MINISTRE** des Transports et des Travaux publics, Boudjamaa Talai, a honoré, hier, à l'occasion de la Journée nationale de la presse, une dizaine de journalistes de la presse écrite et de l'audiovisuel, pour les efforts consentis dans le domaine afin d'éclairer l'opinion publique et ce, à travers «une information crédible et objective».

Il réunira le bureau politique du FLN ce mercredi

# Ould Abbès défend ses prérogatives

■ Le nouveau secrétaire général du Front de libération nationale, Djamel Ould Abbès, présidera demain une réunion du bureau politique au siège central du parti à Hydra. Il s'agit de sa première activité organique après sa nomination à la tête de cette formation politique, samedi dernier, après le départ de Amar Saadani.

Par Nacera Chennafi

Ould Abbès va continuer à travailler avec la même composante du bureau politique héritée du temps de Saadani, ce qui explique que le nouveau Sg du FLN ne veut pas se faire des ennemis et des mécontents au sein du parti.

Le communiqué du parti portant convocation d'une réunion du bureau politique ne donne pas de détail sur l'ordre du jour mais à revenir sur ses premières déclarations dont celles tenues dimanche en marge d'une visite au domicile du militant Mourad Boukechoura à Rais Hamidou (Alger), qui a abrité la réunion des «Six» historiques qui ont décidé le déclenchement du 1<sup>er</sup> Novembre 54. Le nouveau Sg du vieux parti se donne comme priorité la préparation des élections législatives d'avril 2017 et les présidentielles de 2019. «Les priorités sont l'action sur le terrain pour la préparation des prochaines législatives et la préservation de la place de pionnier du FLN», a indiqué Ould Abbès. A cette occasion, il a appelé les militants à renforcer les rangs du parti en prévision des prochaines échéances. «Personne ne sera exclu ou marginalisé», a-t-il affirmé avant d'ajouter : «notre dénominateur commun est le programme du président de la République Abdelaziz Bouteflika». Ould Abbès s'adresse «aux anciens responsables du parti, aux moudjahidine, aux fils de chouhada et aux fils de moudjahidine à rejoindre le parti» qui est «une grande maison» selon



Phs/DR

ses propos. «Pour être fort en 2017, on doit unir les rangs car rien ne nous sépare. Le ciment, le point commun, c'est le programme du président. Les portes sont ouvertes sans exclusive et sans condition», a-t-il insisté. Ainsi, Ould Abbès veut unifier les rangs de son parti. «La priorité du moment est l'unification du parti», a-t-il déclaré samedi lors de son intervention à l'issue de la réunion du comité central. «Je suis disponible et prêt à écouter toutes les parties et tous les militants, à condition qu'ils se conforment au programme du parti qui stipule le soutien au président de la République et à son programme», a-t-il précisé. Rassembler les opposants est

une mission qui s'annonce difficile d'autant que ces derniers veulent un congrès extraordinaire d'une année pour l'élection d'un Sg du FLN, une approche défendue par les redresseurs dont le coordinateur et Abdelkrim Abada, alors que Ould Abbès se proclame secrétaire général qui jouit de toutes les prérogatives. Et pour le cas du groupe Belayat, ce dernier ne reconnaît que le président Bouteflika comme président du parti et ne reconnaît pas le 10<sup>e</sup> congrès qui a vu l'élection de Amar Saadani comme Sg du parti. Cependant, avec les enjeux de l'étape actuelle notamment ceux des élections de 2017, on ne sait pas si les oppo-

sants feront des concessions au moins pour assurer une réussite du parti lors de ces échéances.

En réponse à une question sur un éventuel soutien au président Bouteflika pour un cinquième mandat lors des présidentielles de 2019, il dira : «ce qui nous lie avec le président c'est la fidélité», ajoutant : «attendez une importante annonce pour bientôt». S'agissant de savoir s'il a reçu une lettre de félicitations après sa désignation à la tête du parti en remplacement d'Amar Saadani, Djamel Ould Abbès dira préférer ne pas répondre à cette question. **N. C.**

## Inflation

### Croissance annuelle des prix à la consommation de 4,68%

La croissance nationale des prix à la consommation en septembre 2016 a été de 4,68% par rapport à septembre 2015, a appris lundi l'APS auprès de l'Office national des statistiques (ONS).

S'agissant de l'évolution mensuelle nationale, qui est l'indice brut des prix à la consommation

en septembre 2016 par rapport à août 2016, elle a été de 0,28%.

Quant à la variation des prix sur les 9 premiers mois 2016, elle a été de 5,6% par rapport à la même période de 2015.

Les plus fortes hausses annuelles ont été connues dans les transports et communications et l'habillement et chaus-

sures. Comparativement à septembre 2015, les prix ont augmenté en septembre dernier de 13,7% pour les transports et communications, de 10,3% pour l'habillement et chaussures, de 8,7% pour la santé et hygiène corporelle, de 6,06% pour le logement et charges, de 5,7% pour les meubles et de 0,67%

pour l'alimentation et boissons non alcoolisées.

Mais ils ont marqué un recul de 3,8% pour le Groupe éducation-culture-loisirs.

Pour rappel, le taux d'inflation s'était établi à 4,8% 2015. Pour 2016, la loi de finances avait prévu une inflation de 4%. **H. Y.**

## Grève de l'Intersyndicale à Béjaïa

### Les secteurs de la santé et l'éducation touchés

La grève de deux jours à laquelle a appelé l'Intersyndicale des syndicats autonomes a touché plusieurs secteurs hier à Béjaïa mais, beaucoup plus les secteurs de l'éducation et la santé comme la fois passée. Plusieurs établissements scolaires des trois paliers ont été touchés par ce mouvement. Selon le coordinateur du Cnapeste, Slimane Zenati «le taux de suivi de la grève est

beaucoup plus important que lors du dernier mouvement». Il l'a estimé à 80%. Pour lui, les taux de suivi sont, respectivement, estimés à 70%, 80% et 85% dans le primaire, le moyen et le secondaire. Dans le secteur de la santé, et particulièrement chez les praticiens de la santé publique, le taux d'adhésion à la grève est de 70%, selon M. Aït Meddour, responsable syndical au SNPSP. Chez les paramédi-

caux la grève a été peu suivie du moment que le SAP a décidé d'y renoncer après la rencontre tenue entre le responsable du syndicat et les représentants du ministère de tutelle la semaine dernière. Selon les chiffres avancés par la direction de la santé, le taux de suivi de la grève chez les praticiens de la santé est de 03,10% seulement. Il y a 189 médecins en grève sur 6 091, dira le D' Hamici sur radio

Soummam. Par ailleurs, la grève a été peu suivie dans d'autres secteurs, selon des échos. S'agissant des revendications, les syndicats autonomes réclament «le maintien de la retraite anticipée et sans conditions d'âge, l'amélioration du pouvoir d'achat et l'association des syndicats dans l'élaboration du nouveau code du travail». **Hocine C.**

## LA QUESTION DU JOUR

### Fin de mission pour Saidani

suite de la page Une

L'arrivée de Ould Abbès, c'est un coup à vous faire douter que Saidani soit réellement parti. Non que les deux hommes se ressemblent. Au contraire, pour ce qui est des caractères, ils sont même aux antipodes l'un de l'autre. Mais ils constituent deux preuves vivantes que le pouvoir n'a pas changé de main, puisqu'ils se relaient au même poste. Ould Abbès qui remplace Saidani, c'est un peu Saidani qui se substitue à Ould Abbès, ou qui se prolonge en lui. Sauf qu'ils ne sont pas interchangeables en toutes circonstances. Il y a un temps pour l'un et un temps pour l'autre. Celui de Saidani est passé. C'est peut-être pour cela qu'il est tombé malade, vraiment malade je veux dire. Ou peut-être qu'il l'était après tout depuis un certain temps. Toujours est-il qu'un tournant a été pris, selon toute vraisemblance d'ailleurs bien plus sous la pression des événements externes que de l'agitation interne à la petite semaine. Il se passe des choses sur la scène extérieure, pas très loin du reste par rapport à nous, qui font que les querelles internes ont dû tout à coup paraître dérisoires aux factions en guéguerre pour le pouvoir. Des semaines avant que Saidani ne quitte la direction du FLN, le climat s'était déjà beaucoup apaisé, au point qu'il n'était plus question de Chakib Khellil, cible privilégiée de la presse "indépendante", et cela sans même au préalable une phase de transition destinée à préparer les esprits, notamment ceux d'entre eux les plus dépendants du prêt-à-penser gracieusement fourni par les journaux. Le départ de Saidani, quel que soit son véritable motif, abonde dans le même sens que l'accalmie, peut-être durable, qui s'observe depuis un certain temps déjà, et qui peut très bien s'expliquer par l'impératif de consolider le front intérieur dans une conjoncture internationale pour le moins trouble. **M. H.**

Bouterfa au sujet des énergies renouvelables :

# «Appel d'offres à investisseurs pour la production d'électricité»

■ Cet appel d'offres mettra en compétition les investisseurs «afin d'assurer un environnement favorable au développement des énergies renouvelables et de réduire le prix du kilowattheure à partir des énergies renouvelables», a souligné le ministre dans son allocution lors de la 7<sup>e</sup> édition du Salon des énergies renouvelables (Era 2016) qui se tient à Oran.

Par Ahlam N.

Un appel d'offres à investisseurs sera lancé prochainement pour la réalisation d'installations de production d'électricité à partir d'énergies renouvelables, qui sera conditionnée par la réalisation d'investissements dans le domaine industriel, a annoncé lundi le ministre de l'Energie, Noureddine Bouterfa.

Cet appel d'offre mettra en compétition les investisseurs «afin d'assurer un environnement favorable au développement des énergies renouvelables et de réduire le prix du kilowattheure à partir des énergies renouvelables», a souligné le ministre dans son allocution lors de la 7<sup>e</sup> édition du Salon des énergies renouvelables (Era 2016) tenue à Oran.

«Pour diverses considérations telles que la baisse des coûts des équipements sur le marché international et le recours grandissant, à travers le monde, aux appels d'offres pour mettre en compétition les investisseurs et réduire le kwh produit à partir des énergies renouvelables, l'Algérie va recourir à ce mécanisme afin

de protéger le consommateur en lui offrant une énergie propre et durable à un prix du KWh le plus bas possible», a assuré le ministre.

Cet appel à investisseurs, a-t-il poursuivi, offrira la possibilité à ces derniers de réaliser des centrales de production d'électricité d'origine renouvelable sur des sites préalablement choisis, permettant de leur faciliter les procédures et les démarches et d'accélérer la cadence de mise en oeuvre.

Le ministre a également appelé les investisseurs nationaux et étrangers à s'intéresser davantage au marché des renouvelables et à répondre nombreux à cet appel à investisseurs.

«Ce mode de réalisation nécessitera la recherche de partenariats forts, bénéfiques et équitables pour permettre le placement de l'Algérie dans une véritable transition énergétique vers un modèle de production et de consommation propre, profitable et durable», a-t-il avancé.

Le ministre a soutenu qu'en sus du mécanisme d'appel d'offres à investisseurs nationaux et étrangers pour constituer des partenariats, une part importante sera réservée aux acteurs natio-



Ph.D. R.

naux dans le cadre d'un dispositif spécifique de mise aux enchères et les a invités à s'y préparer à y répondre.

Ces investissements seront profitables aussi bien aux consommateurs qu'aux investisseurs, a-t-il renchéri, en précisant que des mécanismes appropriés seront mis en place pour assurer l'achat et le paiement de la production d'électricité.

Dans son intervention, le ministre a rappelé que la stratégie de mise en oeuvre du Programme national de développement des énergies renouvelables est duale puisque reposant sur les deux composantes énergétique et industrielle.

«Cette stratégie duale vise à contribuer à la préservation de nos réserves fossiles non renouvelables et, plus globalement, à protéger l'environnement, à l'émergence d'une industrie

ationale du renouvelable qui favorisera la transition énergétique et une économie durable», a explicité M. Bouterfa.

Ce principe dual, a-t-il fait valoir, permettra le développement à grande échelle des installations renouvelables, associé à une industrie nationale qui touchera tous les éléments de la chaîne des valeurs des renouvelables, notamment l'engineering, les équipements et la construction.

Le ministre a ainsi mis en avant la détermination du gouvernement à concrétiser le Programme national des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique, programme hissé par le Président de la République au rang de priorité nationale.

Pour rappel, le Programme national de développement des énergies renouvelables et de l'ef-

ficacité énergétique vise la mise en service d'une capacité de production d'origine renouvelable de 47 à 51 TWh à l'horizon 2030, dont plus de 9 TWh seront injectés dans le réseau d'ici 2020.

D'ici à la fin 2016, l'Algérie comptera une capacité de 343 MW réparties à travers 14 wilayas du pays.

Actuellement, 16 centrales d'une capacité de 195 MW sont déjà fonctionnelles et injectent de l'énergie d'origine renouvelable dans le réseau, tandis que six autres le seront dans les prochaines semaines.

Ces centrales solaires sont réalisées par Sharikate Takat El Moutajadida (SKTM, filiale du Groupe Sonelgaz) et s'inscrivent dans le cadre de la mise en oeuvre de la première phase du Programme de développement des énergies renouvelables.

A. N./APS

## Alsat-2B et Alsat-1B

### Réception des premières images dans de «bonnes conditions»

Les opérations de réception des premières images des satellites d'observation de la terre «Alsat-2B, et Alsat-1B» se sont déroulées dans de «bonnes conditions» au niveau des segments sols de contrôle, de commande et de réception, de Ouargla et d'Oran, indique lundi l'Agence spatiale algérienne (ASAL) dans un communiqué.

Après le lancement réussi le 26 septembre dernier de ces deux satellites et les premiers signaux de ces derniers reçus, les équipes de l'agence spatiale ont entamé la phase de mise en poste et de test en orbites.

S'agissant du nanosatellite Alsat-1N, dont les missions revêtent un caractère expérimental scientifique et technologique qui sera exploité par les chercheurs de l'ASAL, en collaboration avec leurs homologues britanniques, la phase de mise à poste qui se poursuit, a déjà abouti à la mise en marche de tous les systèmes de la mission (énergie, ordinateur de bord et transmission) et au basculement du satellite en mode de fonctionnement nomi-

nal, précise-t-on.

L'équipe algérienne responsable des opérations d'Alsat-1N depuis la station de contrôle du centre du développement de satellites à Oran, a réalisé «avec succès» les premiers tests sur la charge utile de cellules solaires à couche mince ayant permis d'en valider le bon fonctionnement, selon la même source.

Les tests de bon fonctionnement sur les deux autres charges utiles d'Alsat-1N, que sont la caméra expérimentale d'observation de la terre et le mat télescopique rétractable, se poursuivent avant le démarrage de l'exploitation de leurs données par les équipes de chercheurs de l'ASAL.

Les premières images acquises par Alsat-2B (Oran, Skikda, Ouargla et Paris) et Alsat-1B (Djanet et Boston), «répondent aux spécifications techniques requises sur les plans biométriques et radio métriques», souligne l'agence.

Les équipes de traitement et d'analyses d'images sont actuellement mobilisées autour de la

préparation avant la fin de l'année 2016 d'un atelier national «ALSAT-Utilisateurs», indique l'ASAL.

«Cette manifestation offrira à l'ensemble des utilisateurs natio-

naux l'opportunité de prendre connaissance des nouvelles capacités», souligne l'agence.

«Elle contribuera avec l'ASAL à la mise en oeuvre d'un plan optimal d'exploitation de nos sys-

tèmes spatiaux au bénéfice du développement durable et du renforcement de la souveraineté nationale», relève-t-on encore.

K. L.

## Artisanat

### Des artisans de Tizi Ouzou au festival de Dubai

UN GROUPE d'artisans de la wilaya de Tizi Ouzou conduira en novembre prochain la délégation algérienne devant participer au festival de Dubai aux Émirats arabes unis, a annoncé hier, la ministre déléguée auprès du ministre de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de l'Artisanat, chargée de l'Artisanat M<sup>me</sup> Aicha Tagabou. Elle s'exprimait à l'ouverture de la 7<sup>e</sup> édition du Festival du tapis d'Ait Hicham à Tizi Ouzou. Elle a ainsi annoncé cette forte participation des artisans de la wilaya de Tizi Ouzou pour encourager cette activité par laquelle est connue la région. La ministre a annoncé par la même occasion que ses services continuent d'œuvrer à la labellisation des produits algériens de l'artisanat afin qu'ils puissent être commercialisés à l'étranger. Comme elle a réitéré la disponibilité de son département ministériel à tous les niveaux pour accompagner les artisans dans leurs activités quotidiennes visant à préserver l'artisanat sous ses différentes facettes. À noter que le Festival du tapis d'Ait Hicham ouvert à la maison de culture Mouloud-Mammeri jusqu'au 27 du mois courant verra la participation des artisans venus des wilayas de Tlemcen, Oum El Bouaghi aux côtés des représentants de la wilaya de Tizi Ouzou.

Hamid M.



Sur les 9 premiers mois

# Déficit commercial de plus de 15 milliards de dollars

■ Le déficit commercial de l'Algérie a atteint 15,04 milliards de dollars (mds usd) sur les neuf premiers mois de 2016, contre un déficit de 12,53 mds usd à la même période de 2015, soit un creusement de déficit de 2,51 mds usd (-20,03%) entre les deux périodes.

Ph. &gt; D. R.



Par Salem K.

Les exportations ont reculé à 20,04 mds usd contre 26,93 mds usd sur la même période de 2015, soit une baisse de près de 6,9 mds usd (-25,57%), précise le Centre national de l'informatique et des statistiques des Douanes (Cnis). Pour les importations, elles se sont également réduites mais à un moindre rythme par rapport à celui des exportations en s'établissant à 35,08 mds usd contre 39,46 mds usd, soit une baisse de près de 4,4 mds usd (-11,1%). Les exportations ont assuré la couverture des importations à hauteur de 57% durant les 9 premiers mois de 2016 contre 68% à la même période de 2015. Les exporta-

tions des hydrocarbures, qui ont représenté 93,73% du total des exportations, ont été évaluées à 18,789 mds usd contre 25,489 mds usd à la même période de 2015, en baisse de 6,7 mds usd (-26,3%). Quant aux exportations hors hydrocarbures, elles demeurent toujours faibles (6,27% du volume global des exportations) et ont également reculé pour se chiffrer à 1,25 milliard usd contre 1,44 milliard usd (-13,31%) entre les deux périodes de comparaison. Pour ce qui est des importations, tous les groupes de produits ont connu une baisse entre début janvier et fin septembre de l'année en cours. Sur les 35,08 mds usd d'importations enregistrées, un montant de 20,57 mds usd a été payé par cash (58,65% des

importations), soit un recul de 12% des règlements par cash par rapport à la même période de 2015. Les lignes de crédit ont financé les importations à hauteur de 37,54% pour un montant de 13,17 mds usd (baisse de 11,76%), tandis que les comptes en devises propres ont financé à hauteur de 3 millions usd contre 18 millions usd (baisse de 83,33%). Le reste des importations a été financé par le recours à d'autres moyens de paiements à hauteur de 1,33 md usd (en hausse de 17,65%).

## L'Italie et la Chine préservent leur statut de premiers partenaires

Les cinq premiers clients de l'Algérie, au cours des neuf pre-

miers mois 2016, sont l'Italie avec 3,8 mds usd (19,07% des exportations globales algériennes durant cette période), suivie de l'Espagne avec 2,71 mds usd (13,5%), de la France avec 2,24 mds usd (11,21%), des Etats-Unis avec 1,6 mds usd (8,22%) et du Canada avec 1,06 mds usd (5,31%). Quant aux principaux fournisseurs de l'Algérie, la Chine est restée en tête avec 6,19 mds usd (17,64% des importations globales algériennes entre janvier et septembre), suivie de la France avec 3,66 mds usd (10,45%), de l'Italie avec 3,66 mds usd (10,44%), de l'Espagne avec 2,72 mds usd (7,76%) et de l'Allemagne avec 2,15 mds usd (6,13%).

S. K./APS

Thème d'un prochain symposium à Ouargla

## L'élevage des crevettes en zones sahariennes sous diagnostic

L'élevage des crevettes en zones sahariennes sera au centre d'un symposium prévu le 26 octobre courant à Ouargla, a-t-on appris lundi auprès des organisateurs. Cette conférence scientifique, qu'abritera la Faculté des sciences de la nature et de la vie à l'université Kasdi-Merbah, vise à réunir des universitaires, experts et chercheurs (nationaux et étrangers) spécialisés dans le domaine de l'aquaculture, pour l'échange d'expériences et d'idées sur la promotion de l'élevage des crevettes en zones sahariennes, a-t-on précisé. Organisé par l'Institut coréen de recherche et de développement dans le domaine de la pêche «NIFS» (National Institute of Fisheries Science), en coordination avec le Centre de Développement de la Pêche et de

l'Aquaculture (CNRDPA) et la Direction de la pêche et des ressources halieutiques de Ouargla, ce symposium se propose également de faire un état des lieux des connaissances sur le développement de cette filière aquacole dans ces zones, selon la même source. La rencontre, à laquelle prendront part différents acteurs, dont des représentants du Ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche (MADRP), des banques, des compagnies d'assurances et des investisseurs potentiels dans l'aquaculture, offrira, en outre, une occasion pour exposer les résultats d'élevage de la crevette d'eau douce au niveau de la nouvelle ferme expérimentale, située dans la commune de Hassi Benabdallah (20 km de

Ouargla), a-t-on fait savoir. Fruit d'une coopération «réussie» entre l'Algérie et la Corée du Sud, la ferme expérimentale d'élevage de la crevette d'eau douce de Ouargla revêt une importance capitale en matière de transmission de l'expérience technique pour acquérir un savoir faire dans le domaine. Géré conjointement par le MADRP et l'Agence Coréenne de la coopération internationale (KOICA), avec l'appui technique de NIFS, ce projet offre une capacité de production de 20 à 30 tonnes/an de crevettes à patte blanche (Litopenaeus vannamei), selon les données de la Direction locale de la pêche et des Ressources halieutiques.

Dalil N.

Tizi-Ouzou

## Hausse prévue de plus de 10% de la récolte des olives

UNE HAUSSE de 10,64% de la quantité d'olives à huile à récolter dans la wilaya de Tizi-Ouzou est prévue pour la saison 2016/2017, a-t-on appris hier de la Direction locale des services agricoles (DSA). Selon la chargée de l'oléiculture, Hadjih Samia, la campagne oléicole qui vient d'être entamée, s'annonce sous de meilleurs auspices que la précédente avec une prévision de 494 700 qx d'olive à huile et un rendement de 16 qx/ha, contre une production de 448 000 qx d'olive et un rendement de 15 qx/ha réalisée durant la saison précédente. Cette récolte sera réalisée sur une superficie d'olivieraies en production de 30 980 ha, a ajouté la même responsable qui a précisé que l'olivieraie de la wilaya s'étend sur une surface globale de 36 290 ha dont 5 310 ha ne sont pas encore entrés en productivité. Conséquemment à cette hausse de la récolte, la production d'huile d'olive enregistrera, elle aussi, une courbe ascendante, puisqu'il est prévu la réalisation d'un volume de plus de 8,922 millions de litres cette saison, contre 8 millions de litres durant la campagne 2015/2016, a-t-on indiqué de même source. Ces prévisions en hausse de la production oléicole de la wilaya sont liées à des conditions climatiques jugées favorables ce qui a réduit les attaques de parasites, et à un bon grossissement du fruit, a expliqué M<sup>me</sup> Hadjih. La trituration des olives récoltées sera prise en charge par 475 huileries à travers le territoire de la wilaya, dont 350 traditionnelles, 29 utilisant le procédé sous presse (semi automatique) et 96 modernes fonctionnant en chaîne continue, a-t-elle ajouté. Ce parc de huileries est lui aussi en évolution comparativement à la saison précédente où la wilaya comptait 301 huileries qui ont fonctionné dont 183 traditionnelles, 27 semi-automatiques et 91 modernes, une évolution qui s'explique par le développement de la filière oléicole au niveau de la wilaya, a-t-on observé de même source. S'agissant du Programme d'extension de l'olivieraie de la wilaya, M<sup>me</sup> Hadjih a indiqué que les programmes de plantation pour la saison 2015/2016, gérés par la DSA et la Conservation des forêts sont d'une consistance de 169 305 oliviers à planter sur une superficie totale de 1 537,37 ha. A cela s'ajoute une opération de greffage de 7 500 oleastes, a-t-elle souligné.

L. M.

Saïda et Tiaret

# Jumelage entre des associations d'apiculteurs

■ Il est prévu un échange de visites entre des apiculteurs des deux wilayas et une présentation des nouvelles techniques utilisées dans cette filière ainsi que la production du miel et ses variétés.

Par Yanis F.

Une convention de jumelage entre des associations d'apiculteurs des wilayas de Saïda et de Tiaret vient d'être signée pour un échange d'expériences et un développement de cette filière, a-t-on appris du président de l'association des apiculteurs de la wilaya de Saïda. Ce jumelage porte également sur la formation des jeunes apiculteurs et sur le développement de la filière et la modernisation des techniques et des procédés de collecte du miel. Dans ce cadre, il est prévu un échange de visites entre des apiculteurs des deux wilayas et une présentation des nouvelles techniques utilisées dans cette filière ainsi que la production du miel et ses variétés. L'association de wilaya des apiculteurs de Saïda, créée en 2008, a initié depuis cette date une formation pratique de nombreux jeunes apiculteurs venus des instituts de formation agricole des wilayas d'Oran et Ain Témouchent. Elle compte 762 apiculteurs adhérents à l'asso-



ciation qui disposent de plus de 4 500 ruches modernes et 800 autres traditionnelles. La produc-

tion de miel a augmenté dans la wilaya depuis 2000 pour atteindre une production de 23

quintaux de miel puis 365 qx en 2015 a-t-on expliqué à la direction des services agricoles. Y. F.

Dispositif de l'insertion professionnelle

## Offre de près de 21 000 postes à Laghouat

Le dispositif d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP) offre près de 21 000 postes à travers la wilaya de Laghouat, a-t-on appris lundi auprès de la direction locale de l'emploi. Les bénéficiaires de ce programme sont répartis entre les institutions administratives et économiques, publiques et privées, ainsi que l'ensemble des communes de la wilaya, a-t-on signalé. Les salaires de quelque 17 000 bénéficiaires de ce dispositif sont versés mensuellement, en raison du retard généralement accusé dans le dépôt des documents de présence quotidienne, soit

quelque 190 millions DA, y compris les charges de couverture sociale, a-t-on fait savoir. Dans le même contexte, des conventions ont été signées par l'antenne de wilaya du dispositif de soutien à l'emploi des jeunes avec différents secteurs, dont ceux de la formation professionnelle, de la culture, et des technologies de l'information et de la communication (TIC). Ces conventions viennent s'ajouter à celle conclue avec l'Université de Laghouat et qui a donné lieu à la mise en place de la maison de l'entrepreneuriat pour l'orientation des promus de l'Université afin

de bénéficier du dispositif précité. La conclusion de ces conventions a pour objectif d'investir dans la ressource humaine, de se concentrer sur des projets de qualité, et de faire évoluer le jeune du statut d'étudiant à celui de promoteur et chef d'entreprise qui crée des emplois à d'autres jeunes. Sur un autre plan, l'antenne de wilaya de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes organise des campagnes d'information sur les prestations offertes par cet organisme de l'emploi en direction des jeunes.

O. N.

Oran/Depuis 2005

## Plus de 660 assiettes foncières octroyées aux investisseurs

Quelque 666 assiettes de terrain ont été attribuées par la wilaya d'Oran au profit d'investisseurs depuis 2005 à ce jour, a-t-on appris du directeur local de l'industrie et des mines. «Sur les 666 assiettes octroyées, 472 lots de terrain du foncier industriel ont été affectés durant la période du Calpiref», a expliqué Salah Bouyacoub, invité du After Work, une rencontre-débat organisée dans la soirée du dimanche par des jeunes chefs d'entreprise affiliés au «JIL Forum» des chefs d'entreprise (FCE). Le même responsable a mis en exergue l'effort déployé, ces deux dernières années, par sa direction pour booster l'investissement, dans le cadre de la nouvelle stratégie adoptée par le gouvernement, celle de la facilitation de l'acte d'investissement et pour le développement des filières stratégiques. Le DIM a également souligné que cette dynamique a permis l'attribution de 194 lots de terrain du foncier industriel au profit des porteurs de projets.

L'orateur qui s'est livré au jeu des questions-réponses formulées par une assistance formée de jeunes entrepreneurs, a fait remarquer que «des assiettes foncières ont été dédiées à la petite et moyenne entreprises au niveau de la zone d'activité de Tafraoui, aménagée au profit de jeunes investisseurs dans le cadre des différents dispositifs (Ansej et Angem)». Salah Bouyacoub a également fait état de l'attribution récente de cinq assiettes de 500 m<sup>2</sup> chacune au profit des porteurs de projets. Il a toutefois déploré le fait que des aspects importants permettant aux investisseurs potentiels de matérialiser leurs projets soient ignorés, en termes de déclarations, d'études techniques, de bases de données. Le débat a permis d'aborder plusieurs questions portant notamment sur les contraintes du foncier industriel (terrains non cadastrés, nature juridique du terrain, prix du foncier de la concession qui varie d'une région à une autre), la durée du traite-

ment des dossiers d'investissements, de la circulation de l'information d'un secteur à un autre – l'administration des Domaines et le Cadastre par exemple – la phase d'octroi du permis de lotir ainsi que d'autres facteurs qui font obstacle à l'aboutissement de certains projets d'investissements ou encore à l'exportation de leurs produits. Auparavant, des membres du «Jil FCE» se sont relayés pour mettre en exergue l'importance de la création d'une dynamique territoriale, avec à la clef la mise à disposition de l'entreprise d'une information économique viable, pour servir cette force de frappe. Le FCE compte 1 200 chefs d'entreprise, forts de 1 800 entreprises avec 250 000 salariés, qui réalisent un chiffre d'affaires total équivalant à 30 milliards dollars US, a indiqué à l'APS un délégué du Forum, Ali Guettaf, qui a plaidé pour l'augmentation du nombre de PME en Algérie.

L. O.

## Relizane Tenue mercredi d'une rencontre nationale sur la presse

«LA PRESSE entre service public, pressions professionnelles et exigence de l'investissement» est le thème d'une rencontre nationale, prévue mercredi au Centre universitaire Ahmed-Zabana de Relizane, a-t-on appris des organisateurs.

Cette rencontre vise à mettre en exergue le rôle des médias du service public, les mécanismes de protection des médias de toutes formes de déviation des objectifs suprêmes et à expliquer les mécanismes de financement des médias et leurs investissements économiques.

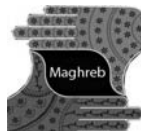
Ce colloque de deux jours verra la participation des universitaires de différentes régions du pays ainsi que des journalistes de la presse publique.

Plusieurs thèmes seront abordés par les participants comme «l'exercice journalistique entre service public et pressions professionnelles», «médias, finances, politique et éthique», «l'expérience algérienne en matière de propriété des médias depuis l'indépendance à ce jour» et «les mécanismes pour protéger les médias du monopole et d'assurer un service public».

Des intervenants communiqueront également sur «les réalités socio-professionnelle des journalistes», «l'usage de la langue arabe dans la presse» et «la presse de l'enfant en Algérie» et bien d'autres sujets.

Cette manifestation est organisée par le laboratoire des études sociales, psychologiques et anthropologiques, en collaboration avec l'Institut des sciences sociales à l'occasion de la Journée nationale de la presse.

Said F.



Tunisie/L'instance de l'audiovisuel dénonce une «incitation à l'impunité»

# L'émission controversée «Andi mankolek» suspendue

■ En Tunisie, la Haute instance de l'audiovisuel (HAICA) vient de suspendre une émission télévisée controversée. Très suivie par les Tunisiens, l'émission «Andi mankolek» («J'ai quelque chose à te dire») met en scène la détresse humaine et sociale.

Par Mondji K.

**A**laa Chebbi, son présentateur, écope de 3 mois de suspension après la diffusion d'un épisode qui fait scandale : celui d'une jeune Tunisienne violée par trois hommes de sa famille. Propos déplacés, rapport médical dévoilé, anonymat compromis, la HAICA lui reproche son traitement du drame. Sur le plateau télé, le visage flouté, la jeune fille de 17 ans, enceinte, pleure aux côtés de son père et de son frère. Elle vient de témoigner, de raconter les multiples viols commis par trois proches depuis ses 14 ans. Mais Alaa Chebbi, le présentateur, blâme l'adolescente de n'avoir rien dit !

Il lui conseille même d'épouser l'un de ses agresseurs, celui qui l'aurait mise enceinte. L'instance de l'audiovisuel dénonce cette «incitation à l'impunité». Mais en Tunisie, l'article

227 bis du code pénal permet pourtant à un violeur d'épouser sa victime mineure pour échapper aux poursuites, explique Monia Ben Jemiaa, professeur de droit et militante féministe : «La loi tunisienne permet à celui qui fait un acte sexuel avec une fille entre 13 et 20 ans (entre 13 et 20 ans c'est interdit car la majorité sexuelle c'est 20 ans), il peut être condamné à la prison sauf s'il accepte d'épouser la jeune fille. Pour nous, ce sont des mariages forcés. Il ne peut pas y avoir de consentement libre et éclairé à cet âge-là».

Après l'appel au boycott de cette émission, beaucoup de Tunisiens continuent de se mobiliser via une page sur les réseaux sociaux, qui s'appelle «Espace ton violeur, dit-il. On se voit au tribunal, lui répondons-nous». Une mobilisation qui a déjà rassemblé de nombreux signataires.

M. K.



PH : DR

Emission «Lima Yajroô Fakat»

## Chafik Jarraya règle ses comptes en direct

**C'**est lors de son passage dans l'émission «Lima Yajroô Fakat» du dimanche 23 octobre 2016, que l'homme d'affaires ô combien controversé Chafik Jarraya a fait des révélations fra-

cassantes. L'homme d'affaires qui a indiqué qu'il est en train d'écrire un livre intitulé «De la brouette, à la Jaguar», a affirmé qu'il était prêt à se porter volontaire pour passer 3 ans en prison, dans le cadre de la

lutte contre la corruption, ajoutant que quiconque détenant un dossier contre lui, du président de la République, au Chef du gouvernement, au président de l'ARP, pourra le présenter à la justice. Jarraya n'a

pas hésité à faire savoir à qui veut l'entendre qu'il a à plusieurs reprises été utilisé à des fins politiques, comme c'était le cas pour «Hafedh Caïd Essebsi». Revenant sur ses relations avec les membres

de la famille des Trabelsi, M. Jarraya a assuré que ces derniers ne lui ont jamais fait de mal et qu'il continue à les aider actuellement et à subvenir à leur besoins. **M. Gh.**

Sahara occidental/Elle réalise un reportage sur Dakhla

## Une journaliste du Monde expulsée par les autorités marocaines

**U**ne journaliste de l'hebdomadaire magazine du *Monde* a été récemment expulsée manu militari de Dakhla par les autorités marocaines, au moment où elle réalisait un reportage sur cette ville sahraouie occupée par le Maroc depuis plus de 40 ans. Dans son reportage «Dakhla, le spot de glisse qui cache la poudre», Camille Lavoix raconte qu'elle a pu se rendre à Dakhla, une ville classée depuis 2014 en tête des spots de sports nautiques à l'échelle mondiale qui se trouve à 650 km au sud de la capitale sahraouie El-Ayoun, dans le cadre d'un voyage touristique. Mais dès que les renseignements généraux marocains ont su qu'elle était venue pour un reportage, elle a été conduite à l'aéroport sans aucune explication. Une expulsion que la direction du *Monde* a «vivement regrettée». «Quand le lobbying ne suffit plus, la force est employée. A 5 heures du matin, sur ordre des renseignements généraux, le sous-préfet de Dakhla est venu me chercher dans mon bungalow, accompagné de gendarmes et de policiers. Leur ordre ? Ne pas me parler et m'emmener à

l'aéroport», a-t-elle indiqué, soulignant que personne n'a accepté de lui donner un motif ou de la laisser «voir un officiel marocain ou l'agent de liaison français, encore moins de voir un juge pour être expulsée en bonne et due forme». Durant son vol de retour, elle évoque qu'elle a été «isolée au fond de l'avion», citant les propos d'une hôtesse de l'air marocaine qui lui a indiqué que les membres de l'équipage n'ont «pas le droit de (lui) adresser la parole». Elle a rappelé qu'elle est la 145<sup>e</sup> personne expulsée du Sahara occidental, dernière colonie africaine, listée par les Nations unies en 1964 territoire non-autonome, donc éligible à

l'autodétermination. «Journalistes français, étrangers, avocats et même députés européens, selon l'Association française d'amitié et de solidarité avec les peuples d'Afrique, je suis la 145<sup>e</sup> personne expulsée de la sorte depuis avril 2014. Un "débat" dans lequel Yves Chauchat, le vice-consul de France à Agadir, ne "souhaite pas rentrer"», a-t-elle précisé, estimant que l'exaspération des Sahraouis «transforme la zone en baril de poudre». Dans son reportage, la journaliste fait état de l'étonnement des touristes de croiser, sur leur chemin, de «nombreux camions militaires et les check points croisés sur la

route», mais, a-t-elle noté, «la majorité d'entre eux est loin d'imaginer qu'ils s'apprêtent à rider non loin d'un mur plus grand que n'était celui de Berlin - 2 700 km -, gardé par 120 000 militaires marocains et truffé de mines antipersonnel». Afin d'apporter plus d'éclairages à la situation du Sahara occidental, dont le Conseil de sécurité rappelle dans toutes ses résolutions la tenue d'un référendum d'autodétermination, l'auteure cite le député-maire de Tomblaine (France) Hervé Féron, auteur du documentaire «Un mur dans le désert» qui défend le droit des Sahraouis à l'autodétermination. Pour ce député, Dakhla est un

instrument de «soft power» pour le pouvoir marocain, estimant que la position de la France est «lâche». «Nos dirigeants ont forcément un devoir de diplomatie. Le réseau d'influence marocain est très important, on ne peut pas dire les choses. A force d'être invité [e] s au Maroc, [les autorités françaises] se taisent. C'est un vrai problème», a-t-il expliqué à la journaliste du *Monde*, qui cite également le professeur à l'université de San Francisco et coauteur d'un livre sur le Sahara occidental (Western Sahara - War, Nationalism and Conflict Irresolution), Stephen Zunes, qui lui a indiqué que le Maroc «peut échapper à ses obligations légales car la France et les Etats-Unis bloquent les résolutions de l'ONU qui réclament l'autodétermination du peuple ou simplement l'observation des droits de l'homme», soulignant que «le seul espoir est une campagne de la société civile, la potentielle action des citoyens français et américains».

O. B.

## La Ligue arabe abrite aujourd'hui une réunion tripartite sur la Libye

**LA LIGUE ARABE** abrite aujourd'hui une réunion tripartite destinée à examiner les moyens de faire avancer le règlement politique de la crise libyenne. Le porte-parole du secrétaire général de la Ligue arabe a indiqué que la réunion que présidera le SG de la Ligue, Ahmed Abou el Gheit, regroupera le haut représentant de l'Union africaine pour la Libye, l'ancien président tanzanien Jakaya Kikwete et le chef de la mission de l'ONU pour la Libye, Martin Kobler. La rencontre se propose d'harmoniser les efforts de la Ligue arabe, de l'UA et de l'ONU, visant à encourager le dialogue entre les parties libyennes et mobilise le soutien international et régional nécessaire pour le parachèvement de la mise en œuvre des échéances prévues dans le cadre de l'accord politique libyen. Le responsable a fait savoir que cette réunion tripartite s'inscrivait dans le cadre du suivi des résultats de la réunion ministérielle sur la Libye tenue le 22 septembre en marge du segment de haut niveau de la présente session de l'AG des Nations unies. Un communiqué conjoint sera publié à l'issue de la réunion et déterminera les modalités de hisser le niveau de coordination entre la Ligue arabe, l'UA et l'ONU sur le dossier libyen, a-t-il ajouté.

Lamine H.



Irak

# L'offensive sur Mossoul progresse mais l'EI résiste

■ Une semaine après son lancement, l'offensive sur Mossoul se déroule comme prévu mais la résistance des jihadistes va s'accroître au fur et à mesure que les forces irakiennes s'approcheront de la deuxième ville d'Irak, ont prévenu hier des responsables américains.

«**A**près une semaine d'opération sur Mossoul, tous les objectifs ont été atteints jusqu'à présent», s'est félicité sur Twitter Brett McGurk, l'émissaire du président américain pour la coalition internationale antijihadistes intervenant en soutien aux forces irakiennes.

Les dizaines de milliers d'hommes mobilisés convergent à partir de différents fronts vers le fief du groupe État islamique (EI) où son chef Abou Bakr al-Baghdadi avait proclamé l'instauration d'un «califat» en juin 2014.

Ces forces terrestres sont soutenues par la coalition internationale conduite par les États-Unis, qui ont mené «plus de frappes» aériennes depuis le 17 octobre que «durant n'importe quelle semaine depuis le début de la guerre contre l'EI», a précisé M. McGurk.

En sept jours, 32 raids aériens ont permis de détruire 136 positions de l'EI, 18 tunnels et 26 véhicules piégés, selon la coalition. En première ligne sur le front, les combattants kurdes peshmergas étaient positionnés



Ph. &gt; D. R.

dans la ville de Bachiqqa, à environ 25 km de Mossoul. Au sud-est de Mossoul, des forces d'élite fédérales se battaient pour reconquérir Qaraqosh, qui était la plus grande ville chrétienne d'Irak. «Nous nous attendons à ce que la résistance augmente au fur et à mesure que l'on s'approche de Mossoul», a prévenu un officier de l'état-major américain à Baghdad. Les stratèges américains estiment toutefois que pour l'instant, l'EI n'essaie pas de bloquer l'avancée des troupes irakiennes et des peshmergas, cherchant juste à «infliger des pertes». Les troupes irakiennes sont encore dans la «zone de perturbation» voulue par l'EI, une tactique portant la marque des anciens officiers de l'armée irakienne qui jouent un rôle clef dans le commandement de l'EI, explique un militaire américain à Baghdad. L'EI tente parallèlement de détourner les forces irakiennes de Mossoul. Son attaque surprise lancée vendredi

à Kirkouk, à 170 kilomètres de Mossoul, a été mise en échec et «la vie est retournée à la normale», a indiqué hier le gouverneur de la province, Najmeddin Karim. 74 jihadistes ont été tués, selon lui ainsi que 46 personnes, principalement des forces de sécurité. L'EI a également mené dimanche une attaque à Routba, une ville de l'ouest, où il a exécuté au moins cinq Irakiens, selon des sources militaires.

Mais les Américains voient comme un signe encourageant le fait que ces attaques ne se déroulent pas en même temps. Apparemment, les chefs jihadistes «ne peuvent s'occuper que d'une chose à la fois», se félicite le premier officier.

La progression de ces derniers jours a donné un avant-goût des défenses préparées par l'EI : talus, tranchées remplies de pétrole, véhicules bourrés d'explosifs ou tunnels permettant aux jihadistes de revenir dans des positions que les forces ira-

kiennes croyaient abandonnées pour prendre celles-ci à revers.

Les jihadistes ont également percé les murs mitoyens des maisons pour pouvoir passer d'immeuble en immeuble, sans avoir à sortir dans la rue. «Ils ont très bien préparé leurs défenses autour de Mossoul», résume un officier américain. Celui-ci estime qu'il y a «3 à 5 000 combattants» qui attendent les forces irakiennes dans Mossoul même, auxquels il faut ajouter «1 000 à 1 500/2 000 combattants» qui sont chargés de mener les actions dans les alentours de la ville. Les combattants étrangers, de l'ordre d'un millier, selon les militaires américains, ne sont pas encore entrés en action. L'EI «réserve ses combattants endurcis pour la partie la plus importante de la bataille», selon un second officier. Pour les militaires américains, il ne fait pas de doute qu'une partie des jihadistes de Mossoul se battra jusqu'à la mort. Mais ils s'attendent à ce que d'autres tentent de fuir ou de se fondre dans la population en «se coupant la barbe et en mettant un T-shirt».

Ils espèrent par ailleurs que la campagne d'éliminations des chefs de l'EI a porté ses fruits.

«En ciblant les responsables intermédiaires, nos opérations spéciales et notre aviation ont

obtenu d'excellents résultats et ont semé beaucoup de confusion dans les rangs des défenseurs de Mossoul», a expliqué dimanche à Erbil le général Stephen Townsend, qui commande les forces de la coalition.

«Je pense que cela va payer dans les prochaines semaines à venir», a expliqué le général, qui venait, avec le secrétaire américain à la Défense Ashton Carter, de rencontrer certains soldats des forces spéciales chargées des éliminations de chefs jihadistes. Les responsables américains se gardent bien de faire des pronostics sur la durée des combats : des semaines ou des mois.

L'une des questions épineuses liée à l'offensive est le rôle joué par la Turquie, qui a affirmé dimanche avoir fourni un soutien militaire aux peshmergas à Bachiqqa. Mais Baghdad a démenti hier que «la Turquie participe sous quelle forme que ce soit aux opérations».

Ankara dit redouter des dissensions de nature confessionnelle entre sunnites et chiites après la reprise de Mossoul et s'oppose à toute participation à l'offensive de milices chiites ou de groupes armés kurdes affiliés à son ennemi juré, le Parti des Travailleurs du Kurdistan (PKK).



## Points chauds

Ambition

Par Fouzia Mahmoudi

**A**ccusé depuis plusieurs années de refuser de voir les faits pour ce qu'ils sont, le Parti socialiste semble toutefois commencer à réaliser la quasi impossibilité qu'a aujourd'hui François Hollande d'être réélu pour un second mandat à la tête de l'État français. Jean-Christophe Cambadélis, premier secrétaire du PS, semble cependant prêt à changer de candidat au vu de ses dernières déclarations qui ne laissent rien présager de bon pour le président français et ses ambitions d'un second quinquennat. En effet, le chef de file des socialistes estime que Manuel Valls est le «présidentiable» le plus sérieux après l'appel du Premier ministre à l'union de la gauche pour avoir une chance de l'emporter au second tour de la présidentielle. Et si pour certains l'appel au rassemblement de Manuel Valls n'a pas été du goût de tous les socialistes, certains n'hésitent pas à lui apporter leur soutien. Cambadélis a ainsi jugé que Manuel Valls était l'un des «présidentiables» du Parti socialiste. Selon lui, le Premier ministre «est celui sûrement qui a aujourd'hui le plus de possibilités», dans l'attente d'une décision de François Hollande. «Il y a beaucoup de personnalités, pas énormément, mais il y a quatre ou cinq personnalités qui peuvent se présenter. La principale, vous le savez bien, c'est Manuel Valls», a déclaré Cambadélis, précisant qu'«on n'en est pas là» parce que «pour l'instant on ne sait pas si le président de la République se représentera». «Tout le monde sait, au fond, que c'est le président de la République qui décidera s'il se présente ou s'il ne se présente pas». Concernant la candidature de François Hollande, Cambadélis a estimé que le livre de confidences du président de la République «ne lui avait pas facilité le travail, mais pour autant c'est à lui de prendre la décision». Toujours à propos de ce livre polémique, il a estimé qu'«il y avait beaucoup de préventions avant et que ce livre a permis de les cristalliser, alors qu'elles étaient tues à l'intérieur de la gauche». «C'est cela le rôle de ce livre, c'est un catalyseur de la situation, de l'interrogation, qui existait bien avant l'écriture de ce livre». Dans ce contexte délétère pour le président de la République, Cambadélis a estimé qu'il y avait «risque que nous soyons très bas aux élections présidentielles parce que nous n'avons pas surmonté nos propres difficultés à présenter un candidat de rassemblement». Qui n'est, d'après lui, nul autre que Manuel Valls. Reste à savoir comment celui qui a été d'une loyauté, en public et officiellement du moins, irréprochable, prendra cet appel du pied du dirigeant du PS et si cela ravivera son ambition présidentielle qui ne devait se réveiller qu'en 2022.

F. M.

Cameroun

## 79 morts dans l'accident du train Yaoundé-Douala

**S**ixante-dix neuf personnes ont péri dans le déraillement d'un train Yaoundé-Douala vendredi au Cameroun, selon un nouveau bilan communiqué hier par la radio d'État (CRTV).

Dimanche, 11 nouveaux corps ont été sortis des décombres, portant à 79 le nombre total de victimes, a précisé la CRTV, en citant le ministère de la Santé. La radio ajoute que 551 blessés ont été recensés, dont la majorité a été évacuée vers la métropole portuaire de Douala.

«Les recherches sur le site de l'accident se sont achevées dimanche», a indiqué par ailleurs à l'AFP sous couvert d'anonymat un responsable de la compagnie ferroviaire Camrail, filiale du groupe français Bolloré. Samedi, un responsable de Camrail avait indiqué que 60 à 70 corps avaient été acheminés à Yaoundé.

Sur instruction du président Paul Biya, rentré dimanche au Cameroun après un mois passé à l'étranger, le pays observait

hier une journée de deuil national et les drapeaux étaient en berne. L'Eglise catholique a appelé à l'organisation de messes de recueillement dans tout le pays. «Je crois que (le deuil national) c'est la meilleure manière de souligner la solidarité entre toute la Nation et les victimes de cette catastrophe», a déclaré M. Biya peu après son arrivée : «J'ai prescrit une enquête, une enquête approfondie pour établir les causes profondes de ces accidents, ou de ce drame», a-t-il assuré.

Le train était bondé lorsqu'il a déraillé vendredi à la mi-journée près de la gare d'Eseka (200 km au sud de Yaoundé).

Quelques heures auparavant un pont s'était effondré sur l'axe routier reliant les deux villes, interrompant toute circulation. Les voyageurs s'étaient rabattus en masse sur la liaison ferroviaire. Si aucune raison officielle n'est avancée pour expliquer cet accident, la polémique commence à enfler dans le pays. Accusé d'avoir donné des instructions à

la compagnie ferroviaire de rajouter des wagons sur le train accidenté car la circulation routière était interrompue, le ministre des Transports, Edgar Alain Mebe Ngo'o, s'en est défendu sur les antennes d'une chaîne de télévision privée, Canal 2 International.

Face à la paralysie de la circulation, «Camrail a décidé de rajouter huit voitures au train habituel pour augmenter la capacité de transport», a affirmé M. Mebe Ngo'o : «Ce n'est pas le ministre qui prend la décision. Le ministre donne une orientation générale», a-t-il argué, soulignant s'être néanmoins «félicité de cette décision» parce qu'elle permettait de proposer «une solution» à «tous ceux qui voulaient prendre la route».

De son côté, le responsable de la communication de Camrail, Florent Ndjock, s'est contenté d'assurer à la télévision d'État qu'il y avait une «enquête qui permettra» de faire la lumière sur l'accident.



21<sup>e</sup> Sila

# Au rendez-vous des auteurs et des lecteurs

■ Les organisateurs du 21<sup>e</sup> Salon international du livre d'Alger (Sila), prévu du 27 octobre au 5 novembre, ont choisi de marquer ce rendez-vous très attendu par les lecteurs en mettant en avant la littérature.

Par Adéla S.

**A** lors que la commémoration des grandes dates historiques algériennes était en fil rouge du programme des précédentes éditions, les conférences de ce 21<sup>e</sup> Sila sont en grande partie consacrées aux écrivains, des plus jeunes aux plus confirmés chez les Algériens, en passant par les auteurs étrangers invités. Peu suivies par le public, controversées par les professionnels, les conférences thématiques du Sila font cette année le pari d'attirer les visiteurs à travers des «*estrades*» présentant le parcours et l'œuvre de romanciers très appréciés des lecteurs comme Waciny Laâradj, Amin Zaoui et Lahbib Sayeh. Il sera par ailleurs question des romanciers algériens trentenaires lors de la rencontre «Littérature algérienne, 3<sup>e</sup> génération», programmée le 29 octobre. Ces jeunes auteurs, comme Abdelwahab Aïssaoui et Amine Aït Hadi (tous deux Prix Assia-Djebar en 2015) se distinguent par les thématiques nouvelles de leurs créations littéraires, un autre atout que les organisateurs ont choisi de mettre en avant. La littérature universelle se réserve, elle aussi, une place de choix dans le programme: conférences d'auteurs primés (le Palestinien Roubéï el Madhoun, Arab Boker Prize 2015), de membres d'institutions littéraires (Jean-Cristophe Rufin

de l'Académie française) et célébration du 4<sup>e</sup> centenaire de la mort de Cervantès et Shakespeare. Autre rendez-vous, la rencontre euromaghrébine des écrivains, organisée pour la deuxième année consécutive durant le Salon. Elle abordera pour sa 8<sup>e</sup> édition le thème du «premier roman» qui sera débattu entre des auteurs algériens et leurs homologues du vieux continent.

## Beaucoup de romans mais pas de prix littéraire

Du côté des éditeurs algériens, principaux acteurs du Sila, la production romanesque semble avoir été privilégiée, avec pas moins de quatre-vingt romans (en langues arabe, française et amazighe) à paraître durant le Sila ou publiés courant 2016. Roman existentiel nourri du conflit des générations, récit d'anticipation politique ou œuvre interrogeant des lieux et des identités spécifiquement algériens, les romanciers, particulièrement les plus jeunes, proposent cette année une grande variété de thèmes et de formes. Parmi les plus attendus du Salon, figurent des auteurs consacrés comme Waciny Laâradj («*Nissa' Casanova*» Enag), Ahmed Taïbaoui («*El Maquam el âali*», Enag) et Smail Yabrir («*Moula el Hayra*», Hibr) qui devront être présentées au



Ph. &gt; D. R.

public lors des habituelles séances de vente-dédicace. Cette richesse de la production littéraire algérienne ne sera pourtant pas récompensée lors de ce 21<sup>e</sup> Sila qui n'a prévu aucune remise de Prix. Décerné pour la première fois en 2015, le Prix Assia-Djebar du roman a été

reporté à décembre alors que le Prix Mohamed-Dib – qui n'avait pas été remis depuis quelques années – a, lui, été décerné à Tlemcen une semaine avant le début du Sila. Cette absence de Prix consacrant la créativité algérienne durant ce grand rendez-vous annuel du livre, contraste

avec une actualité éditoriale algérienne plus riche en termes de littérature, relèvent les observateurs. 50 pays représentés par 671 éditeurs participent au 21<sup>e</sup> Sila qui a choisi l'Egypte comme invitée d'honneur.

A. S./APS

## Festival international du conte de Constantine

### Du rire à profusion avec Nesrine Belhadj et Salah Ougrout

**L**es comédiens Nesrine Belhadj et Salah Ougrout ont offert dimanche soir au public du théâtre régional de Constantine (TRC) du rire à profusion avec leur spectacle présenté dans le cadre de la sixième édition du Festival international du conte et du récit. Venu en nombre, le public a suivi avec beaucoup d'intérêt la représentation à travers laquelle les deux artistes, campant respectivement le rôle d'un gangster et

d'un petit enfant, ont abordé le trafic d'organes et le phénomène du kidnapping d'enfants. Les deux humoristes, déconcertants de talent, ont réussi, en dépit de la sensibilité du sujet, à arracher des fous rires tout au long du show. Le spectacle s'ouvre sur Nesrine Belhadj, Alias «El patronna» qui reçoit ses deux sbires à l'apparence pas très «fute-fute». Ces derniers, tous fiers d'avoir kidnappé un enfant, viennent négocier une augmen-

tation de salaire, spéculant sur le prix de vente des organes de l'enfant. Au milieu de l'hilarité générale, l'enfant (Salah Ougrout) entre en scène et commence à interroger ses ravisseurs sur sa présence parmi eux. Le minot, de manière tout aussi naïve que drôle, s'est lancé alors dans un captivant lynchage des valeurs actuelles du monde des adultes, arrachant des flots d'ovations d'un public ému. Par la suite, la

comédienne Nesrine Belhadj a présenté le one-woman-show qu'elle a elle-même écrit et mis en scène, «*Tayoucha*». Ne s'encombrant d'aucun tabou, le spectacle raconte les mésaventures de Tayoucha, une SDF (sans domicile fixe) devenue «*kiassa*» (masseuse) dans un bain maure durant les heures dévolues aux femmes. Tayoucha a raconté également ses déboires de femme de ménage et de garde malade

dans une grande maison, explosant l'applaudimètre du TRC et offrant au public constantinois un show décapant et qui a tenu en haleine tous ceux qui l'ont suivi.

Hani Y.

## RENDEZ-VOUS CULTURELS

Palais des raïs (Bastion 23, Alger) :

Jusqu'au 27 octobre :

Exposition «Cartographie des forteresses d'Oran» du Centre géographique de l'armée espagnole.

Projection films aux Issers L'ONCIC met en exécution un programme de projection de films algériens à la salle des Issers, dans la wilaya de Boumerdès.

Du 20 octobre au 5 novembre :

Projection du long métrage «Zabana!» de Saïd Ould-Khelifa à raison de trois séances : 14h-17h-20h.

Musée national du Bardo Jusqu'à la fin de l'année : Exposition «L'Algérie dans la préhistoire. ? Recherches et découvertes récentes».

## Cinéma

### «Boo! A Madea Halloween»

### s'empare de la tête du box-office nord-américain

**L**a comédie «*Boo! A Madea Halloween*» s'est emparé de la tête du box-office américain pour sa sortie, selon des chiffres provisoires de la société Exhibitor Relations dimanche. Ce film, de et avec Tyler Perry, sur l'étrange Halloween d'une vieille dame, a ramassé 27,6 millions de dollars pour son premier week-end sur les écrans. La semaine est propice aux nouveautés puisque les deux autres films sur le podium sont également sortis vendredi en salles. Deuxième, le film d'action «*Jack Reacher: Never Go*

*Back*», avec un Tom Cruise revanchard qui va tenter de faire éclater la vérité sur un complot d'Etat, récolte 23 millions de dollars. Il devance le film d'horreur «*Ouija, les origines*», troisième avec 14 millions de dollars. Dans cette suite de «*Ouija*» (2014), qui avait déjà connu un certain succès, une petite famille organise des séances de spiritisme bidon... jusqu'à ce qu'un esprit maléfique bien réel s'empare de leur dernière fille. Quatrième, «*Mr Wolff*» raconte l'histoire d'un comptable cachant un lourd secret et plonge

dans les entrailles des comptes occultes de la mafia en suivant le parcours de cet homme, «*comptable le jour, assassin la nuit*». Ce film avec Ben Affleck a engrangé 14 millions de dollars, 47,9 millions en deux semaines. «*La fille du train*» est cinquième avec 7,2 millions de dollars (58,9 millions en trois semaines). Dans ce thriller psychologique accueilli fraîchement par la critique, une jeune femme disparaît, une autre tente de la retrouver dans une atmosphère d'angoissant mystère.

Racim C.

## Coup-franc direct

Les fusibles continuent à sauter

Par Mahfoud M.

C'est devenu une habitude dans notre championnat et rares sont ceux qui échappent à la règle. Eux, ce sont les entraîneurs qui sont sacrifiés et considérés comme des fusibles qui sautent à chaque fois et ce, après tout mauvais résultat de l'équipe qu'ils dirigent. Les dirigeants, les supporters et l'entourage direct de ces clubs ne sont pas indulgents vis-à-vis de ces coaches à qui ils demandent des résultats et même un rendement des plus chatoyants. Ainsi donc, rien ne changera dans notre pays avec ces personnes considérées comme des intruses dans le monde du football mais se prennent pour des illuminés qui ont plus de connaissances que les entraîneurs puisqu'elles se permettent de le critiquer et de porter des jugements à son égard. Ces gens s'offrent le luxe de critiquer la tactique mise en place et parlent de techniciens ratés et d'autres moins et ont des préférences de techniciens même s'ils sont loin d'être des messies. Cela devrait changer mais pour cela il faudrait qu'il y ait d'abord de véritables dirigeants et pas des charlatans à la tête des clubs qui sont plus attirés par l'argent qu'ils peuvent brasser sans se soucier de la situation de leur équipe. Nous sommes en tout cas à des années-lumières de ce qui devrait être réellement.

M. M.

Coupe arabe des clubs 2017

### Le tournoi du 21 juillet au 5 août en Egypte

LA COUPE arabe des clubs, relancée après quatre années d'arrêt, se déroulera du 21 juillet au 5 août 2017 en Egypte, a annoncé dimanche l'Union arabe de football (UAF) sur son site officiel. Samedi au Caire, le président de l'instance arabe, l'Emir Tourki Ben Khaled, et le président de la Fédération égyptienne de football Hani Abourida ont signé l'accord d'organisation de cette compétition en terre égyptienne. Lors de la cérémonie de signature, le président de l'UAF a annoncé que le vainqueur de l'édition 2017 percevra une prime pouvant atteindre les 10 millions de riyals saoudiens (2,4 millions d'euros). L'Algérie

sera représentée dans cette compétition par le NA Hussein-Dey, finaliste de la Coupe d'Algérie 2015-2016, perdue face au MC Alger (1-0). Vingt-deux (22) clubs arabes au total, dont 10 issus du continent africain, prendront part aux éliminatoires régionales, avec l'objectif de se hisser en phase finale. La dernière Coupe arabe des clubs champions, dans son ancienne formule, avait été remportée par l'USM Alger, vainqueur en finale des Koweïtiens d'Al-Arabi (aller 0-0, retour 3-2). La Coupe arabe avait été suspendue depuis, faute de sponsor majeur, avant que l'UAF ne signe avec un nouveau sponsor.

Infrastructures

### Travaux de pose de gazon synthétique dans quatre stades à Alger

LES TRAVAUX de pose de gazon synthétique dans quatre stades communaux de la capitale sont en cours de réalisation par des entreprises publiques et privées, selon le responsable du service d'investissement à la Direction de la jeunesse et des sports de la wilaya d'Alger

(DJS). Le stade communal de Khraïssia a bénéficié d'une enveloppe financière de quelque 37 millions DA pour la pose d'un nouveau gazon synthétique dont les travaux de réalisation sont assurés par l'entreprise Sarl DTS, a indiqué à l'APS Hakim Mokhtari. La même opération touchera les deux stades communaux d'Ouled Fayet et de Hammamet. Les travaux ont été confiés à l'entreprise Sarl Beta Sport, avec une enveloppe financière de 74 millions DA. Le stade de Douéra a, lui, bénéficié d'une rallonge de 88 millions DA pour la pose du nouveau gazon synthétique dont la réalisation a été attribuée à la société Sarl DTS. Par ailleurs, les travaux d'«engazonnement» des stades communaux de La Casbah et de Bouzaréah ont été achevés. La pose du gazon synthétique a été assurée par l'entreprise IRS Derriche pour le stade de Bouzaréah dont le coût avoisine les 53 millions DA. Quant au stade de la Casbah, son «tartan» a coûté 39 millions DA et sa pose a été également confiée à la société IRS Derriche.

### Championnat de France (J.10) Boudebouz à deux réalisations du podium

L'INTERNATIONAL algérien, Ryad Boudebouz, auteur d'un doublé lors de la lourde défaite de son équipe sur le terrain de Monaco (6-2), est à deux réalisations du podium dans le classement des buteurs à l'issue de la 10<sup>e</sup> journée du championnat de Ligue 1 française de football clôturé dimanche soir. Le meneur de jeu a porté à quatre son capital-but, en plus de deux passes décisives, lui qui avait terminé troisième meilleur passeur du même championnat l'exercice passé.

## Finale de la Coupe de la Confédération africaine Le MOB accentue sa préparation

Le Mouloudia de Béjaïa accentue sa préparation pour la finale aller de la Coupe de la Confédération africaine qu'il disputera le 29 octobre prochain au stade Mustapha-Tchaker de Blida.

Les Mobistes prêts à relever le défi



Par Mahfoud M.

Il faut savoir que les Crabes ont passé quelques jours à la ville touristique tunisienne de Sousse pour préparer ce rendez-vous loin de toute pression. Ils sont revenus hier et se sont retremés dans le bain de l'ambiance qui règne aux fiefs du club à la vallée de la Soummam où la fièvre monte depuis quelque temps parmi les supporters surexcités, surtout qu'il s'agit d'une finale historique pour le club qui vit un véritable conte de fée. Le staff technique est très satisfait du travail effectué en Tunisie, surtout que l'équi-

pe ne manquait de rien et a eu toutes les conditions qu'il souhaitait pour effectuer un bon travail. Seul point noir, la blessure du Tchadien Petrongal, qui souffre du tibia. Il est suivi par le staff médical qui fait tout pour le remettre sur pied afin qu'il soit prêt pour le match, surtout qu'il s'agit d'un joueur très important dans le dispositif du coach Sendjak. Un autre souci tracasse cette fois-ci la présidence, c'est le manque de liquidités financières qui fait qu'il n'a pas pu tenir ses engagements vis-à-vis des joueurs qui doivent encore quelques mensualités. Pour ce qui est de la logistique qui entou-

re le match, on apprend que la direction du stade Tchaker a déjà imprimé les billets qui seront mis en vente et qui sont de l'ordre de 28 000 billets, dont la plupart seront vendus à Béjaïa à raison de 300 DA le billet, tandis qu'une autre partie qui concerne la tribune dite couverte sera vendue sur place et le billet devrait atteindre les 1 000 DA. En somme, tout est fin prêt pour que la fête soit totale, dans l'espoir que le MOB remporte cette première manche face à la redoutable formation gabonaise du TP Mazembé pour jouer la manche retour dans une ambiance plus détendue.

M. M.

Dans une approche promotrice du club en Algérie

### Le PSG tiendra son stage hivernal à Sidi Moussa

Le club de la capitale française, le Paris SG, songe à tenir son stage hivernal à Alger, plus précisément au Centre des équipes nationales de Sidi Moussa, là où les Verts tiennent régulièrement leurs stages en prévision de leurs rendez-vous internationaux. Le club présidé par le riche homme d'affaires qatari, El Khelifi, étudie sérieusement la question et une décision définitive sera prise dans les jours à venir, d'après ce que nous apprenons des sources de l'entourage du club

parisien. Il faut savoir que ce dernier avait l'habitude de prendre ses quartiers lors des dernières années au Qatar, le pays de son président et actuel propriétaire et actionnaire majoritaire, pour une question de promotion du football français. Mais voyant qu'il n'y a aucun engouement étant donné que la population qatarie n'est pas beaucoup portée sur ce club ni sur le championnat français, les responsables du club ont décidé de changer de cap et opter pour l'Algérie où le club dispose de nombreux fans

surtout ces dernières années, même si la côte de l'O Marseille est plus élevée chez les Algériens qui préfèrent le club du sud de la France beaucoup plus populaire, avec la forte communauté algérienne qui y est installée. En tout cas, les choses s'éclairciront lors des prochains jours, sachant que le stage hivernal devrait se tenir au mois de janvier prochain et que plusieurs propositions jugées intéressantes en interne sont sur le bureau du président qui devrait faire son choix.

M.M.

Championnats d'Afrique de natation 2016

### La sélection nationale a obtenu 18 médailles

L'Algérie a obtenu 18 médailles (7 or, 6 argent et 5 bronze) à l'issue de la 6<sup>e</sup> et avant-dernière journée des Championnats d'Afrique de natation (garçons et filles), organisés du 16 au 23 octobre à Bloemfontein en Afrique du Sud. Les médailles d'or algériennes ont été l'œuvre d'Oussama Sahnoune sur 50m et 100m nage libre, relais féminin au 4x100m nage libre, Amel Melih aux 50m et 100m nage libre, Souad Nefissa sur 800m nage libre et de Sarah Hadj Abderrahmen sur 200m papillon. La dernière jour-

née des 12<sup>es</sup> championnats d'Afrique de natation, prévue dimanche, sera consacrée aux épreuves en eau libre avec le déroulement de la course du 5 km individuelle, messieurs et dames. L'Algérie organisera les championnats d'Afrique 2018 Les championnats d'Afrique de natation 2018 aura lieu en Algérie, a annoncé dimanche le président de la Fédération algérienne de natation (FAN) Ahmed Chibaraka. Dans une déclaration exclusive à la Chaîne 2 de la Radio algérienne, le président de la Fédération algérienne de nata-

tion (FAN), Ahmed Chibaraka, a fait savoir que la Confédération africaine de natation (CAN) a accordé à l'Algérie l'insigne honneur d'organiser la 13<sup>e</sup> édition des championnats d'Afrique de la discipline. Afin de revenir au devant de la scène continentale, l'Algérie s'est portée candidate à l'organisation des Championnats d'Afrique 2017 juniors, toutefois, les brillants résultats réalisés par les nageurs algériens lors de la 12<sup>e</sup> édition des championnats d'Afrique qui a pris fin dimanche à Bloemfontein (Afrique du Sud) ont joué en faveur de l'Algérie.

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

«En accord» avec le ministre de la Communication

## Le Prix Assia-Djebar reporté à décembre

LE PRIX Assia-Djebar du roman, décerné pour la première au 20<sup>e</sup> Salon international du livre d'Alger (Sila, novembre 2015), a été reporté pour le mois de décembre 2016 «en accord avec le ministre de la Communication Hamid Grine», a indiqué lundi à Alger le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi.

«Nous (les deux ministres) avons décidé de ce report pour faire du Prix Assia-Djebar un prix national décerné en fin d'année, en dehors des "calculs" du Salon», a dit le ministre de la Culture.

M. Mihoubi qui était l'invité du forum de la Chaîne I de la Radio algérienne a également fait savoir que «le jury du Prix avait rencontré des difficultés à délibérer dans les délais», lui permettant de désigner les lauréats durant le 21<sup>e</sup> Sila qui s'ouvre jeudi à Alger.

Le Prix Assia-Djebar, du nom de l'écrivain, historienne et cinéaste algérienne disparue en février 2015, est cofinancé par l'Anep (Entreprise nationale de communication, d'édition et de publicité) et l'Enag (Entreprise nationale des arts graphiques), dépendant respectivement des ministères de la Communication et de la Culture.

Au lendemain de l'annonce des trois lauréats du Prix (en arabe, en tamazight et en français), la presse algérienne avait rapporté les critiques des éditeurs concernant l'organisation de la cérémonie et le «manque de communication» autour de l'évènement et des romans candidats.

Ces mêmes éditeurs avaient, par ailleurs, regretté qu'aucune «Short List» de finalistes n'ait été annoncée avant la désignation des lauréats.

A une question sur l'organisation du 21<sup>e</sup> Sila, prévu jusqu'au 5 novembre, le ministre de la Culture a indiqué que les éditeurs exposants avaient été soumis à deux critères: «nouveau des publications proposées à la vente (moins de deux ans) et obligation de fournir un catalogue au moins un mois avant le début du Sila».

Près d'un millier d'éditeurs – 671 étrangers représentant 50 pays dont l'Egypte comme invité d'honneur – participent au 21<sup>e</sup> Sila. Des réserves ont été émises sur 131 titres, selon son commissaire, Hamidou Messaoudi.

Grand rendez-vous annuel du livre et des lecteurs, le 21<sup>e</sup> Sila propose une programmation mettant à l'honneur la littérature et les écrivains, tout comme les éditeurs algériens qui ont privilégié le roman avec pas moins de quatre-vingt nouveaux titres.

Racim C.

## Dans plusieurs communes d'Alger

### Suspension de l'alimentation en eau potable

UNE SUSPENSION totale de l'alimentation en eau potable touchera mardi et mercredi plusieurs communes de la wilaya d'Alger en raison de travaux de raccordement dans la commune d'Ouled Chebel, a annoncé lundi dans un communiqué la Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (SEAAL).

Cette suspension totale de l'alimentation en eau potable touchera les communes de : Draria, El Achour, Ouled Fayet, Saoula, Souidania, Rahmania et Dely Brahim (Zhun Ain Allah), selon la même source.

Une très forte perturbation de l'alimentation en eau potable sera ressentie, également, dans les communes de : Birtouta, Tessala El Merdja et Khraicia (en partie), a précisé la même source.

Cette perturbation est due à des travaux de raccordement de la déviation d'une canalisation principale de transport d'eau au niveau de la localité de Chaibia dans la commune d'Ouled Chebel, a-t-on ajouté

de même source.

La SEAAL rappelle qu'un dispositif de citernage sera mis en place, pour la durée de la suspension, afin d'alimenter en priorité les établissements publics et hospitaliers affirmant que la situation se rétablira progressivement dès la fin des travaux prévue mercredi à partir de 02h00 du matin.

APS

## Feux

### Impressionnant incendie au Parc Dounia

A LA faveur de la vague de chaleur, peu coutumière en ce mois d'octobre, synonyme de prolongation d'été, les foyers de feu ont été réactivés. Des incendies ont été signalés à Tizi Ouzou et hier après-midi, la zone de Oued Fayet, au sud-ouest de la capitale s'est retrouvée recouverte d'une épaisse couche de fumée noire. Et pour cause : un incendie s'est

déclenché dans le Parc Dounia, prenant sur le bosquet et les touffes de broussailles. Durant une grande partie de l'après-midi, les sapeurs-pompiers ont contenu d'abord le feu, avant de l'éteindre. Cette opération a engendré un interminable bouchon, mais elle n'en a pas moins été salutaire, au soulagement de tous les riverains.

N. B.

## LOI CRIMINALISANT LES VIOLENCES CONTRE LES FEMMES



LOUIS

Djalou@hotmail.com

## Tizi Ouzou

### L'auteur d'un vol par effraction condamné à 5 ans de prison ferme

■ La cellule de communication de la sûreté de wilaya de Tizi Ouzou a indiqué, hier, dans un communiqué qu'un individu auteur d'un vol par effraction a écopé d'une peine de 5 ans de prison ferme et d'une amende de 50 millions de centimes.

Par Hamid M.

Selon les indications fournies par la même source, c'est dans le cadre d'une enquête ouverte pour vol par effraction dont a été victime un citoyen de la Nouvelle-ville de Tizi-Ouzou, que les éléments de la 4<sup>e</sup> sûreté urbaine ont réussi à identifier et arrêter l'auteur des faits, un individu, âgé de 27 ans, demeurant à la Nouvelle-ville de Tizi-Ouzou. Alors qu'une «procédure judiciaire a été instruite à

son encontre pour vol par effraction», le mis en cause a été présenté au parquet de Tizi-Ouzou, dimanche dernier avant qu'il se soit condamné en comparution immédiate, à 5 années de prison ferme, assorties d'une amende de 500 000.00 DA.

### Une vieille femme mortellement heurtée par un chauffard

Une vieille femme a été mortellement heurtée par un chauffard, hier matin vers 8h35, sur la RN12 à hauteur du village Tala Toulmouts dans la commune de Tizi Rached (20 km à l'Est de Tizi Ouzou), avons-nous appris auprès de la Protection civile. La victime C.Z. (81 ans) a été tuée sur le coup par un conducteur d'un véhicule léger. Une enquête a été ouverte par les services de sécurité pour élucider les circonstances exactes de ce drame.

### La hausse du mercure a provoqué des départs de feux

La hausse du mercure enre-

gistrée, hier, sur toutes les régions du Nord du pays a été à l'origine de plusieurs départs de feux dans la wilaya de Tizi Ouzou, avons-nous appris auprès de la direction locale de la Protection civile. Le plus significatif de ces incendies a été signalé dans le village Semeghoune relevant de la commune de Makouda (20 km au nord de Tizi Ouzou) faisant des dégâts matériels. En effet, le bilan de ce départ de feu enregistré peu avant 10 heures du matin communiqué par notre source, a fait état de la destruction de pas moins de 3 ha de couvert végétal (broussaille) et d'une trentaine d'oliviers.

N'était l'intervention rapide des sapeurs-pompiers, les dégâts auraient été plus importants. A noter par ailleurs, que le mercure affichait hier à Tizi Ouzou des températures caniculaires variant de 34 à 38°. Cela a replongé la région dans un climat estival d'autant plus que du côté des villes côtières de la wilaya, les plages ont renoué avec des baigneurs.

H. M.